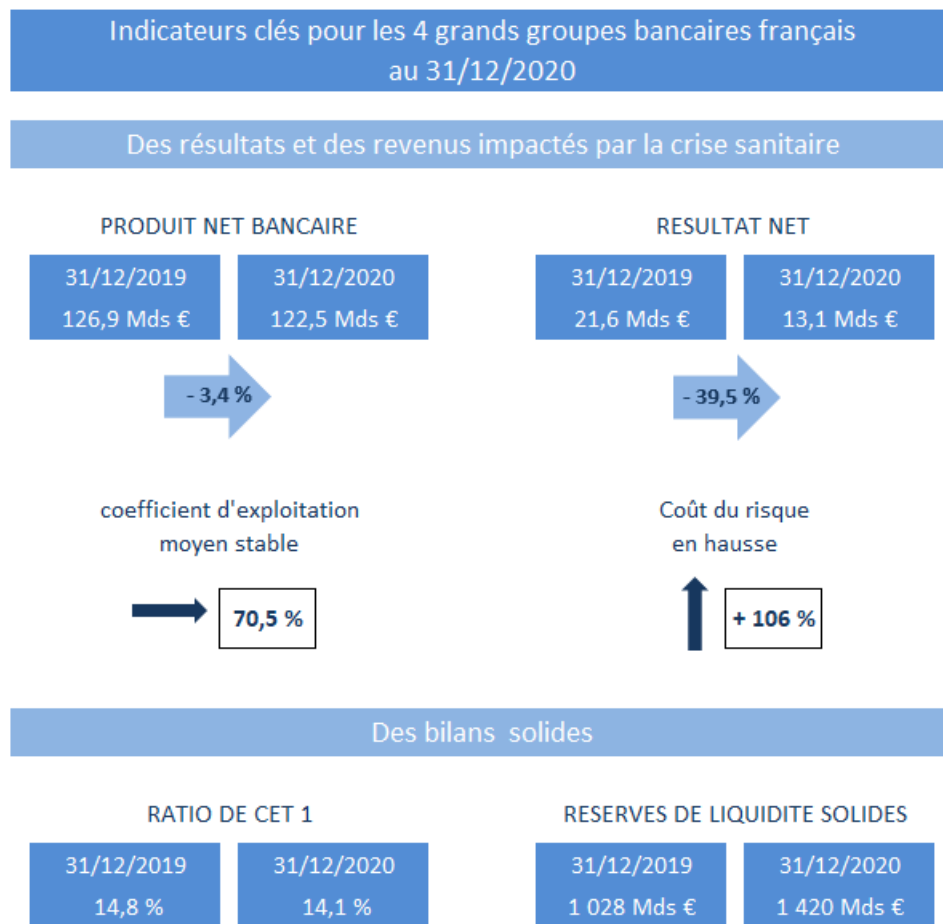


# Performance des grands groupes bancaires français au 31 décembre 2020

**Remarque liminaire :** Comme indiqué à la fin de ce document (« Méthodologie de l'analyse »), l'objectif de cette publication est de présenter, sur la base des communiqués annuels et des slides investisseurs publiés, ainsi que des états financiers non audités, les principaux indicateurs de performance des quatre grands groupes bancaires français (BNP Paribas, Société Générale, BPCE, Crédit Agricole) et d'apporter des commentaires sur les événements significatifs de la période et l'information financière associée.

## Chiffres clés au 31 décembre 2020



Alors que l'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire mondiale aux répercussions économiques et sociales considérables, tous les groupes bancaires français communiquent sur les mesures prises pour préserver la santé de leurs collaborateurs et assurer pleinement les services essentiels à la continuité du fonctionnement de l'économie, en mobilisant l'ensemble de leurs ressources pour accompagner les particuliers, les entreprises et les institutionnels.

Malgré une nette reprise de l'activité sur le 2ème semestre, les effets de la crise sanitaire sur à la fois l'environnement économique et les conditions d'exercice des métiers observés au

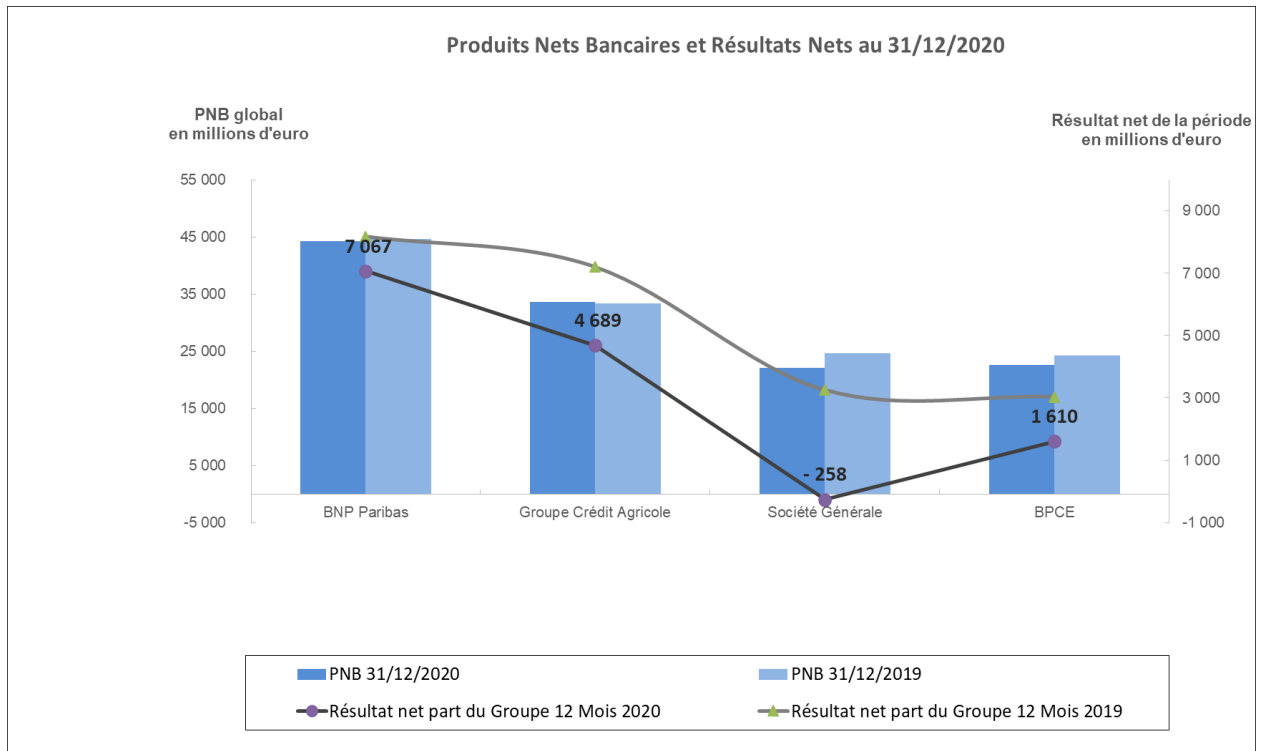
1er semestre n'ont pu être que partiellement compensés, comme le montrent les niveaux de revenus et de résultats de l'année :

- produit net bancaire cumulé de 122,5 milliards d'euro soit - 3,4% par rapport à l'exercice 2019 ;
- résultat net cumulé de 13,1 milliards d'euro soit - 39,5% par rapport à l'exercice 2019.

Néanmoins, et malgré ces chiffres en recul, les autres indicateurs observés sur l'année 2020 traduisent une situation financière solide de l'ensemble des groupes qui ont préservé leur pleine capacité à préparer l'avenir et à faire face aux défis à venir dans un environnement qui reste encore incertain.

Sur l'ensemble de l'année 2020, l'évolution des revenus est contrastée selon les établissements. Ceux des groupes BNP Paribas et Crédit Agricole sont relativement stables (respectivement -0,7% à 44,3 milliards d'euro et +0,9% à 33,6 milliards d'euro). En revanche, le PNB des groupes Société Générale et BPCE recule respectivement de -10,4% à 22,1

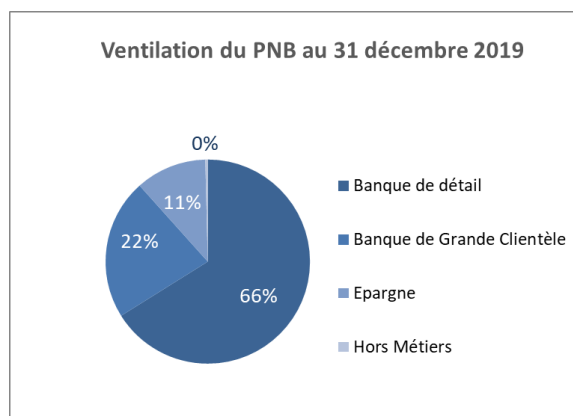
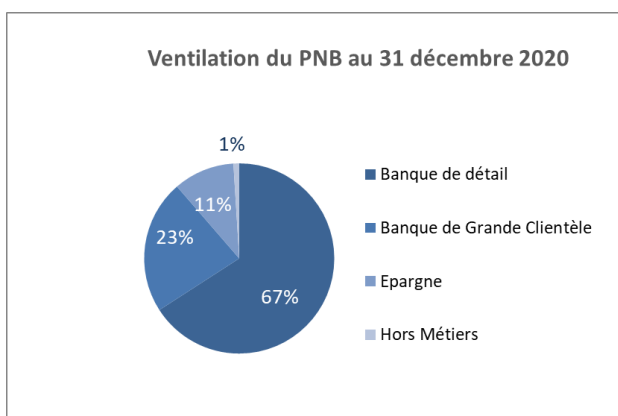
milliards d'euro et -7,3% à 22,5 milliards d'euro. Par ailleurs, le résultat net diminue pour chacun des groupes en raison, notamment, de la hausse du coût du risque avec un impact là encore relativement contrasté : -14% à 7,1 milliards d'euro pour BNP Paribas, -35% à 4,7 milliards d'euro pour Crédit Agricole, -47% à 1,6 milliards d'euro pour BPCE et -108% à -258 millions d'euro pour Société Générale.



### Répartition des revenus par activités

Grâce à leur bonne performance sur les deux premiers mois de l'année et au rebond observé au 2nd semestre, le poids dans le PNB des revenus des réseaux bancaires et des métiers de financements spécialisés de la banque de détail continue de représenter les deux tiers du PNB global généré par les banques, en dépit de la baisse de la production commerciale sur les crédits habitats et les crédits à la consommation pendant la période de confinement.

Sur l'ensemble des établissements, les revenus de la banque de détail et des métiers de l'épargne reculent respectivement de -3,3% et de -8,7%. En revanche, les revenus de la banque de grande clientèle progressent de +2,8% sur l'ensemble de l'année 2020.



### Éléments non-opérationnels et non récurrents

Les comptes du groupe BNP Paribas intègrent les plus-values de cession de plusieurs immeubles (+ 699 millions d'euro), la plus-value de cession liée à l'accord stratégique avec Allfunds (+371 millions d'euro), et l'impact comptable d'un dérivé mis en place pour le transfert d'une activité (-104 millions d'euro).

Le groupe Crédit Agricole communique sur la dépréciation de l'écart d'acquisition de CA Italia (- 884 millions d'euro), le déclassement d'entités en cours de cession (CACF NL et CA Bank Romania pour - 73 millions d'euro et le projet de cession en cours des activités de banque privée à Miami et au Brésil (- 24 millions d'euro).

Enfin, le groupe Société Générale rappelle avoir revu sur 2020 la trajectoire financière de ses activités de marché et services aux investisseurs, ce qui l'a conduit à déprécier dès le 2nd trimestre l'écart d'acquisition associé à hauteur de - 684 millions d'euro et des impôts différés actifs pour - 650 millions d'euro (les projections de ses résultats fiscaux sur la génération de revenus des activités de marché en 2020 ayant fait apparaître un risque de non-récupération partielle des actifs d'impôts différés au sein du groupe fiscal France).

### Une reprise de l'activité dans la banque de détail sur le second semestre de 2020

Après un début d'année marqué par un fort ralentissement des activités en raison des restrictions sanitaires à compter de mi-mars, les activités de banque de détail se sont montrées plus dynamiques à partir du troisième trimestre. Sur l'ensemble de l'année 2020, les établissements font tous état d'une hausse des encours de crédit à la clientèle, lesquels progressent en moyenne de 13,6% par rapport à 2019. Cette évolution traduit la reprise de l'activité dans la seconde partie de l'année et l'engagement des établissements français dans la distribution des Prêts Garantis par l'Etat (« PGE »). Les dépôts progressent également de 13,9% en moyenne (dépôts à vue notamment), les différentes restrictions sanitaires ayant induit un recul de la consommation et un surcroît d'épargne comme conséquence de l'impossibilité de consommer certains biens et services.

Toutefois, ces évolutions ne compensent que partiellement l'impact de la persistance d'un environnement de taux bas et la baisse des produits de commission consécutive à la réduction du volume de transactions. Aussi, les revenus des activités de banque de détail reculent de -3,3% à 81,0 milliards d'euro par rapport à l'année précédente.

Dans ce contexte particulier, les banques réaffirment leur mobilisation au service de leurs clients et de la société en prenant part aux mesures de soutien à l'économie mises en place au cours de l'année 2020. Les établissements bancaires ont ainsi massivement accordé des moratoires sur les remboursements de crédits et octroyé des PGE. Ce dispositif, mis en place dès la fin du premier trimestre 2020, est destiné à financer le cycle d'exploitation des entreprises pour leur permettre de faire face aux dépenses courantes dans un environnement où leur activité a cessé ou a été très fortement impactée par les restrictions sanitaires. Tous les groupes communiquent sur leur participation à ces initiatives :

- Crédit Agricole : 211 000 demandes correspondant à un montant total de 31,5 milliards d'euro de PGE accordés en France, avec un taux d'acceptation supérieur à 97%. Le Groupe rend également compte de la mise en place de 552 000 moratoires sur les remboursements de crédits, équivalent à un report d'échéances de 4,2 milliards d'euro.
- BNP Paribas : 120 000 PGE accordés sur l'ensemble de l'année 2020, dont plus de la moitié sur la seule banque de détail en France (69 000 PGE représentant 17,9 milliards d'euro).
- Société Générale : 98 200 demandes de PGE reçues, représentant un montant total décaissé de 18 milliards d'euro.
- BPCÉ : plus de 30 milliards d'euro de PGE octroyés représentant 197 000 prêts.

Pour répondre aux nouveaux besoins de la clientèle et s'adapter à ce nouvel environnement, les établissements communiquent sur une poursuite des efforts de digitalisation de leurs services. Tous constatent un accroissement des usages de la banque à distance : taux d'utilisation des applications mobiles, multiplication des rendez-vous à distance, généralisation du paiement sans contact ...

Crédit Agricole fait état d'une augmentation des taux d'utilisation de ses applications (+3,3 points à 68,2% pour les Caisses régionales, +7,1 points à 53,4% pour le LCL). Le groupe poursuit par ailleurs la diversification de son offre de services digitaux à destination de ses clients afin de faciliter leurs activités pendant les périodes de confinement, avec le développement d'une gamme de solutions innovantes (Youzful, Blank, Up2Pay).

Le groupe BNP Paribas relève lui-aussi une accélération des usages digitaux avec plus de 6,1 millions de clients actifs sur les applications mobiles (dont 2,8 millions pour la seule banque de détail en France). Par ailleurs, les ouvertures de comptes Nickel progressent de +27%, et le nombre de clients du portefeuille électronique Lyf Pay augmente de +30% sur un an.

Le groupe Société Générale met l'accent sur le renforcement de Boursorama comme leader de la banque en ligne en France, regroupant plus de 2,6 millions de clients à fin décembre 2020 (+590 000 nouveaux clients en 2020).

De son côté, le groupe BPCE communique sur le succès de son service « PayPlug » dont le volume d'affaires sur un an a été multiplié par 2,3, porté par une forte accélération de son activité avec les réseaux du groupe. Oney Bank enregistre une hausse plus mesurée de son niveau de production par rapport à 2019 (+0,6%).

A l'international, la situation est plus contrastée selon les établissements.

Dans la banque de détail à l'international, le groupe Société Générale fait état d'un rebond au second semestre de la production de crédits et de dépôts sur les périmètres Europe, Russie et sur la zone Afrique / Bassin méditerranéen / Outre-mer. En revanche, le produit net bancaire de la banque de détail est marqué par une baisse de la marge d'intérêts en République Tchèque et en Roumanie en lien avec la baisse des taux.

Le groupe BNP Paribas souligne quant à lui la bonne performance de BancWest dont les encours de crédit et les dépôts progressent par rapport à 2019, alors que l'établissement communique sur sa participation au plan de soutien fédéral aux PME (PPP - Paycheck Protection program) avec près de 18 000 prêts accordés pour un total de 3 milliards de dollar au 31 décembre 2020.

Enfin, le Groupe Crédit Agricole souligne l'impact de la baisse des taux directeurs en Egypte, en Pologne et en Ukraine au quatrième trimestre 2020 sur les revenus du pôle de la Banque de proximité à l'international.

### **Un net ralentissement des activités de « Gestion d'épargne et Assurance »**

Le produit net bancaire des métiers de l'épargne recule de -8,74% en moyenne et sur l'ensemble des établissements pour s'établir à 12,9 milliards d'euro sur l'année 2020.

Le groupe BPCE voit ainsi les revenus de ce segment d'activité diminuer de -14,2% à 3 225 millions d'euro. Si la gestion de fortune affiche une bonne dynamique, les revenus de la gestion d'actif ont été fortement impactés par des conditions de marché dégradées et l'impact de la crise sanitaire sur le niveau d'activité.

De son côté, le produit net bancaire du pôle Banque privée, Gestion d'actifs et Assurance du groupe Crédit Agricole recule de -5,2% pour s'établir à 5 749 millions d'euro par rapport à l'année précédente. L'établissement fait état de la bonne performance de sa filiale Amundi qui enregistre un niveau de collecte nette en hausse de +29,8 milliards d'euro (hors JVs), étant noté que les encours sous gestion intègrent Sabadell Asset management, société incluse dans le périmètre d'Amundi depuis le 1er juillet 2020 avec des encours de 20,7 milliards d'euro.

Le groupe BNP Paribas met en avant une activité soutenue du métier Asset Management avec 11 nouvelles labélisations de fonds, 5 renouvellements, et une bonne dynamique de la collecte nette du métier Wealth Management en Asie et en Europe. Le produit net bancaire du pôle Gestion institutionnelle et Privée recule toutefois de -10,2% à 2 981 millions d'euro au 31 décembre 2020. De son côté, les revenus du pôle Assurance reculent de -11,1% à 2 725 millions d'euro du fait de l'impact de la crise sanitaire et de l'augmentation de la sinistralité, ainsi que de moindres volumes malgré une bonne reprise de l'activité en fin d'année. Le métier poursuit sa diversification au travers de la signature de nouveaux partenariats, notamment avec Brasilseg, une société du groupe BB Seguros, leader du marché brésilien de l'assurance-vie spécialisé en bancassurance.

Enfin, l'activité Gestion d'actifs et Banque privée de la Société Générale recule de -4,3% à 903 millions d'euro. Le groupe souligne la performance de Lyxor, porté en 2020 par un niveau élevé de commissions de surperformance

### **Une reprise progressive et contrastée de l'activité dans la banque de grande clientèle**

Sur l'ensemble des établissements, le produit net bancaire de la banque de grande clientèle progresse en moyenne de +2,8% pour s'établir à 29 573 millions d'euro sur l'année 2020. Si le premier trimestre a été très négativement impacté par la forte dégradation des conditions de marché, la reprise de l'activité a été plus soutenue sur le reste de l'année 2020. On observe en revanche des disparités entre les établissements, avec un recul de l'activité dans la banque de grande clientèle pour les groupes BPCE et Société Générale, et une progression dans les groupes BNP Paribas et Crédit Agricole.

Le métier FICC (activités Taux, Crédit et Change) enregistre une bonne performance globale, portée par des conditions de marché plus favorables au second semestre 2020 et une bonne dynamique commerciale, en particulier dans les groupes Société Générale et BNP Paribas.

Le métier Titres (services financiers aux institutionnels) progresse chez BNP Paribas qui met en avant un bon niveau d'activité avec des volumes de transactions très soutenus tout au long de l'année, à l'inverse de Société Générale qui observe un ralentissement de son activité Titres sur l'exercice 2020.

Les activités de financement présentent une bonne résilience :

- BPCE souligne la bonne dynamique des métiers de la banque d'investissement et de ses activités M&A.
- Le groupe Société Générale fait état de la bonne performance de ses activités de financement et de conseil, en bénéficiant d'un niveau élevé d'émissions sur les marchés des capitaux de dettes et actions et d'une activité soutenue sur le financement d'acquisition. Pour le groupe, cette augmentation est le reflet d'une bonne performance des activités de financement d'actifs, de la plate-forme Asset Backed Products et de la reprise de l'activité Global Transaction et Payment Services.
- Le groupe Crédit Agricole souligne sa position de leader en crédits syndiqués et en émissions obligataires dans un contexte de normalisation des marchés
- Le groupe BNP Paribas présente une forte activité sur les crédits syndiqués en début d'année, relayée au second trimestre par un niveau d'activité soutenu sur les émissions d'obligations et d'actions, accompagnant le renforcement du bilan des entreprises.

Comme lors des précédentes publications, les établissements mettent l'accent sur la poursuite de la mise en œuvre de leurs décisions stratégiques :

- Le groupe BPCE / Natixis rappelle qu'une revue stratégique du métier Dérivés actions a été réalisée, conduisant à l'arrêt des produits les plus complexes et à la revue à la baisse les limites d'exposition sur les produits à profil de risque faible et modéré. Ces produits seront désormais essentiellement offerts aux réseaux du groupe BPCE et aux clients stratégiques de Natixis.
- Le métier Global Markets de BNP Paribas poursuit la mise en œuvre de l'accord avec Deutsche Bank sur le prime brokerage en ligne avec le calendrier prévu.
- Crédit Agricole entérine la sortie définitive des entités jugées non stratégiques, parmi lesquelles Banque Saudi Fransi en septembre 2020.
- En 2020, une revue stratégique par le groupe Société Générale de ses activités de marché a entériné la réduction de son profil de risque sur les produits structurés actions et crédits afin de diminuer la sensibilité des revenus aux dislocations de marché. Cette orientation stratégique s'ajoute à un plan de réduction de la base de coûts dans les activités de marché lancé en 2020 (objectif de réduction nette d'environ 450 millions d'euro d'ici 2022-2023).

Enfin, les établissements communiquent largement sur leurs engagements en faveur de la transition écologique.

La Société Générale met ainsi en avant sa place de numéro 2 mondial dans le financement des énergies renouvelables, le positionnement de Lyxor sur le segment des « Green Bond » et le développement de son offre d'ETF ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance).

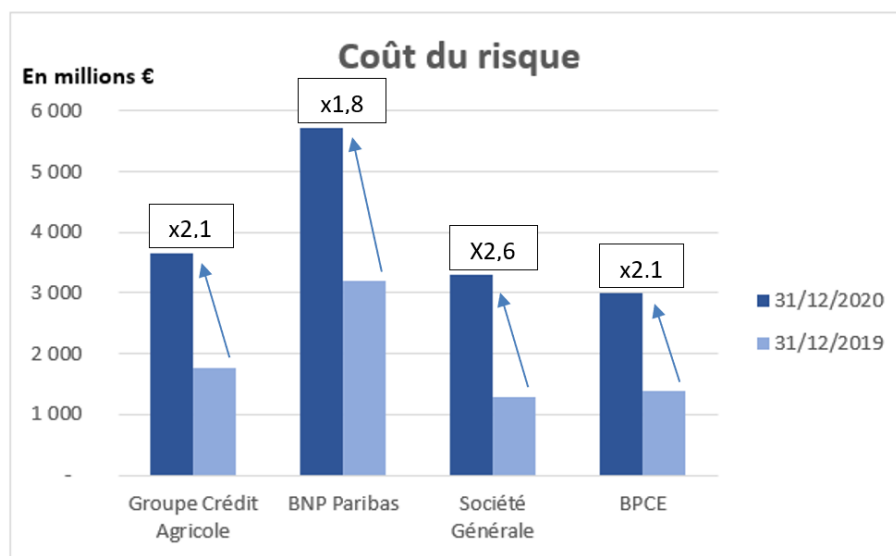
Le groupe Crédit Agricole rappelle son engagement en faveur du climat et des territoires, par le biais de ses filiales Amundi (22 milliards d'euro d'encours « verts » et sociaux en 2020), CACIB (11 milliards d'euro de « green loans ») ou le lancement de « Energies vertes », le premier fonds de transition énergétique éligible aux contrats d'assurance-vie.

Le groupe BNP Paribas dit poursuivre le renforcement du dispositif ESG et la mise en place d'outils de pilotage destinés à aligner les émissions du portefeuille de crédit sur la trajectoire requise par l'accord de Paris ou la mobilisation en faveur de thématiques contribuant fortement à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies.

Le groupe BPCE réaffirme son engagement en faveur de la transition énergétique en évoquant notamment l'émission de 2,2 milliards d'euro d'obligations vertes, sociales et dédiées à la transition écologique, le financement de l'installation de panneaux solaires ou le lancement du premier ETF dédié à la biodiversité (« Ossiam Food for Biodiversity »).

## Une forte hausse du coût du risque

Le coût du risque de crédit affiche une hausse de 105%, soit plus de 8 milliards, par rapport au 31 décembre 2019, principalement en raison du provisionnement des encours sains lié au Covid-19 dans tous les établissements et sur tous les métiers



Le niveau des provisions reflète la dégradation brutale de l'environnement économique, tient compte de l'effet des mesures de soutien et intègre une composante sectorielle spécifique pour les secteurs les plus impactés par la crise.

Le coût du risque du Groupe Société Générale, à 3 306 millions d'euros, est 2,6 fois plus important par rapport à son niveau du 31 décembre 2019. Cette augmentation s'explique principalement par les dépréciations sur encours en buckets 1 et 2 : une hausse de 1 367 millions d'euros, dont 1 010 millions d'euros d'impact en lien avec la revue des scénarios macro-économiques.

Dans le contexte de crise sanitaire, les évolutions suivantes dans l'estimation des ECL sont à noter :

- La mise à jour des scénarii macroéconomiques et de leurs pondérations ;
- L'actualisation de certains paramètres : la révision des modalités de prise en compte des niveaux de PIB et l'ajustement favorable des taux de marge des entreprises françaises en cohérence avec les mesures de soutien accordées par l'Etat ;
- Des ajustements sectoriels permettant de mieux anticiper le risque de défaut ou de reprise de certains secteurs dont l'activité est cyclique et des transferts complémentaires vers les encours dégradés classés en bucket 2 pour les encours de secteurs particulièrement touchés par la crise
- Des ajustements de modèles complémentaires.

Au 31 décembre 2020, les quatre scénarii macroéconomiques (central, de crise prolongée, stressé et favorable) définis au 30 juin 2020 ont été maintenus. Le scénario central prévoit un rebond progressif à partir de 2021, en considérant notamment que les mesures de restriction des déplacements prendront fin en début d'année 2022. Les pondérations révisées appliquées à ces scénarios sont respectivement 65%, 10%, 15% et 10% (versus 65%, 25%, 5% et 5% au 30 juin 2020).

Quelques éléments complémentaires à souligner au regard de l'évolution du coût du risque :

- Le taux brut d'encours douteux est resté à des niveaux bas tout au long de l'année et s'élève à 3,3% au 31 décembre 2020 (3,1% au 31 décembre 2019) ;
- Sur le total des moratoires accordés au 31 décembre 2020, 2,2% des encours sont classés en douteux.

Au 31 décembre 2020, le coût du risque du Groupe BNP Paribas à 5 717 millions d'euros, est 1,8 fois plus important par rapport à son niveau du 31 décembre 2019.

Dans le contexte de crise sanitaire, les évolutions suivantes dans l'estimation des ECL sont à noter :

- L'adaptation des paramètres des scénarii macroéconomiques afin d'en extraire une dynamique de moyen terme et de minimiser une volatilité excessive ;
- Des ajustements conservateurs lorsque les modèles utilisés se fondent sur des indicateurs présentant des niveaux atypiques dans le contexte de la crise sanitaire et en lien avec les mesures de soutien (hausse des dépôts et baisse des retards de paiements sur la clientèle de détail et les entrepreneurs) ;
- L'ajustement du calcul des pertes attendues lorsque les nouveaux crédits bénéficient d'une garantie de l'État (cas concentrés principalement sur la Banque De Détail en France) ;
- L'adaptation des projections des taux de migration vers le défaut afin de refléter les particularités par pays de l'activité spécifique de crédit à la consommation ;
- L'analyse des crédits faisant l'objet d'un report d'échéance dans des classes de risques spécifiques.

Pour rappel, le Groupe a fait le choix de retenir trois scénarii macro-économiques par zone géographique (central, adverse et favorable) avec un horizon de projection à 3 ans. Les projections y sont déclinées pour chaque marché significatif du Groupe au travers des principales variables macroéconomiques que sont le PIB et ses composantes. Le scénario adverse prend également en compte les risques commerciaux, les risques liés au Brexit et les risques géopolitiques, avec un impact plus important sur le PIB lié à la crise sanitaire.

En termes de prévisions, le Groupe anticipe :

- Une baisse du coût du risque en 2021 par rapport à son niveau de 2020 ;
- Le retour au niveau du PIB français au quatrième trimestre 2022 au niveau de celui du quatrième trimestre 2019 ;
- La prolongation d'une partie des mesures compensatrices des autorités publiques en 2021 ;
- La normalisation progressive de l'activité économique avec l'assouplissement des restrictions sanitaires et le développement des plans de vaccination.

La pondération du scénario adverse retenue par le Groupe est de 16 % au 31 décembre 2020, contre 26 % au 31 décembre 2019 et de 34 % pour le scénario favorable au 31 décembre 2020 contre 24 % au 31 décembre 2019, reflétant une position du cycle de crédit en-dessous de la moyenne au 31 décembre 2020 dans le contexte de la crise sanitaire en cours et de la généralisation des mesures de confinement.

Quelques éléments complémentaires à souligner au regard de l'évolution du coût du risque :

- L'octroi de moratoires dans le contexte de la crise sanitaire n'a pas été considéré comme un indicateur de détérioration significative du risque de crédit entraînant un transfert automatique en bucket 2 ;
- Le coût du risque s'établit à 66 points de base des encours de crédit à la clientèle.

Au 31 décembre 2020, le coût du risque du Groupe Crédit Agricole s'élève à 3 651 millions d'euros soit environ deux fois son niveau du 31 décembre 2019.

Dans le contexte de crise sanitaire, les évolutions suivantes dans l'estimation des ECL sont à noter :

- La mise à jour de ses prévisions macroéconomiques prospectives ;
- Des compléments sectoriels établis au niveau local (« forward looking local») par certaines entités du Groupe pouvant compléter les scénarii définis en central ;
- Des ajustements forfaitaires calculés sur les portefeuilles de la banque de proximité et sur les entreprises et des compléments spécifiques sur des secteurs considérés comme « sensibles » tels que l'aéronautique, le tourisme, l'hôtellerie, la restauration, la distribution de biens non alimentaires, l'automobile, le « Shipping », le pétrole et le gaz.

Le Groupe a fait le choix de retenir quatre scénarii macro-économiques. Le premier scénario est pondéré à 55% : il décrit une sortie de crise graduelle mais non synchronisée et fait l'hypothèse d'une persistance de l'épidémie en 2021 mais de manière moins pénalisante qu'en 2020. Ces scénarii économiques ont été revus à la baisse pour les prévisions de PIB pour 2021 par rapport au troisième trimestre 2020, ce qui a généré une charge additionnelle de coût du risque sur les encours en buckets 1 et 2.

Quelques éléments complémentaires à souligner au regard de l'évolution du coût du risque :

- Le taux de créances douteuses est en baisse à 2,4% à fin décembre 2020 ;
- Le portefeuille de prêts est diversifié, plutôt orienté habitat et entreprises ;
- La mise en place des moratoires sur les remboursements de crédits n'a pas eu de conséquence systématique sur la dégradation du risque de crédit.

Au 31 décembre 2020, le coût du risque du Groupe BPCE s'élève à 2 992 millions d'euros au 31 décembre 2020, d'euros soit environ deux fois son niveau du 31 décembre 2019. Ce coût du risque porte à 45% sur les encours classés en buckets 1 et 2 et à 55% sur les encours classés en bucket 3 (+21% des dépréciations sur le bucket 3 par rapport à l'année précédente).

Dans le contexte de crise sanitaire, les évolutions suivantes dans l'estimation des ECL sont à noter :

- La mise à jour des scénarii économiques en septembre afin de suivre au plus près l'évolution des prévisions (pour mémoire, avant la crise, les scénarii étaient mis à jour une seule fois par an, en juin) ;
- L'adaptation de la méthode de pondération des scénarii économiques ;
- L'adaptation des variables économiques afin de prendre en compte l'incertitude économique et l'effet des mesures de soutien de l'Etat ;
- Pour la banque de proximité, la neutralisation de l'amélioration mécanique des notations des portefeuilles des Professionnels et des Petites Entreprises sous l'effet des mesures de soutien de l'Etat ;

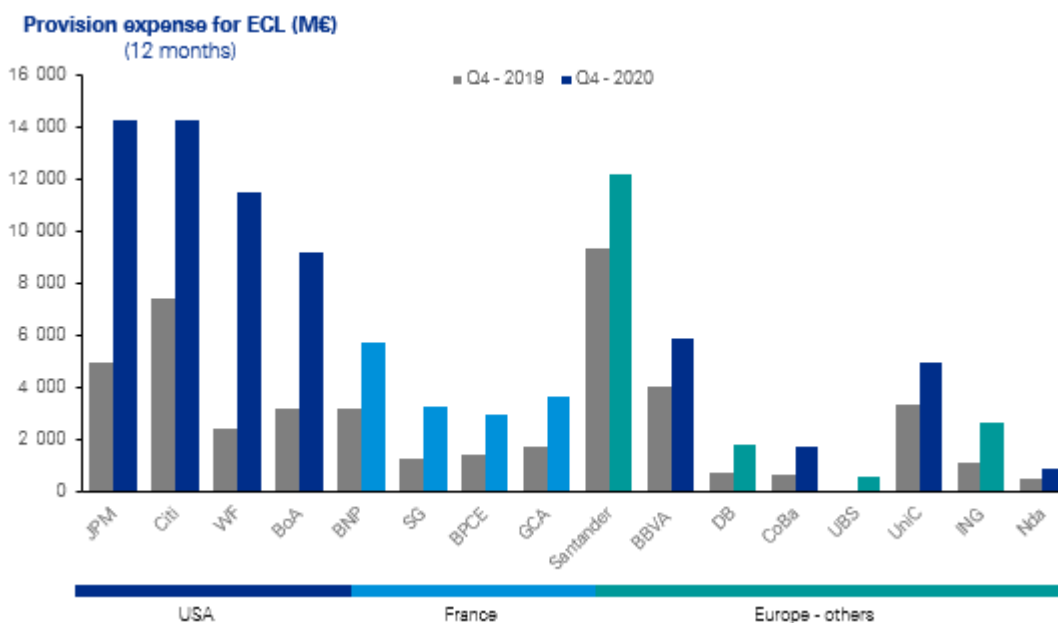
- Pour la banque de Grande clientèle, l'ajustement sectoriel des probabilités de défaut se substitue à l'utilisation de la variation de la note du secteur en tant que critère de suivi de la dégradation du risque ;
- La mise en place pour l'activité spécifique de crédit à la consommation, d'un modèle intégrant les nouvelles hypothèses macro-économiques à une segmentation plus fine des portefeuilles.

Le groupe a utilisé trois scénarii principaux (central, pessimiste, optimiste) avec des projections à l'horizon 2023. Le scénario central a été mis à jour à partir des scénarii déterminés par les économistes du groupe en septembre 2020. Le scénario central prévoit pour le PIB une forte reprise à partir de 2021, et un retour de l'activité économique au niveau d'avant crise (2019) en 2023.

Quelques éléments complémentaires à souligner au regard de l'évolution du coût du risque :

- Le taux d'encours douteux sur l'encours de crédit brut s'élève à 2,5% au 31 décembre 2020, en légère baisse par rapport à fin 2019 ;
- Le coût du risque ressort à 41 pb rapporté aux encours bruts de la clientèle pour le Groupe BPCE en 2020 dont près de la moitié (19 pb) au titre du provisionnement des encours classés en buckets 1 et 2 ;
- Des provisions complémentaires sectorielles ont été enregistrées par les entités du groupe sur les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du commerce-distribution spécialisé et de l'aéronautique

### Vision mondiale des impacts du coût du risque de crédit par zone géographique



#### Précisions par zone hors France :

##### **Etats-Unis**

Depuis le 1er janvier 2020, les banques américaines présentent leurs résultats en application du standard CECL relatif au risque de crédit. Sur l'année 2020, le coût du risque est en nette augmentation reflétant les effets de la pandémie, avec un effet multiplicateur de 3 en moyenne par rapport à 2019.

Sur le T4 2020, plusieurs banques américaines ont enregistré des reprises de provisions sur risque de crédit compte tenu de leurs anticipations d'amélioration de l'environnement macroéconomique à partir de 2021.

##### **Europe-Autres**

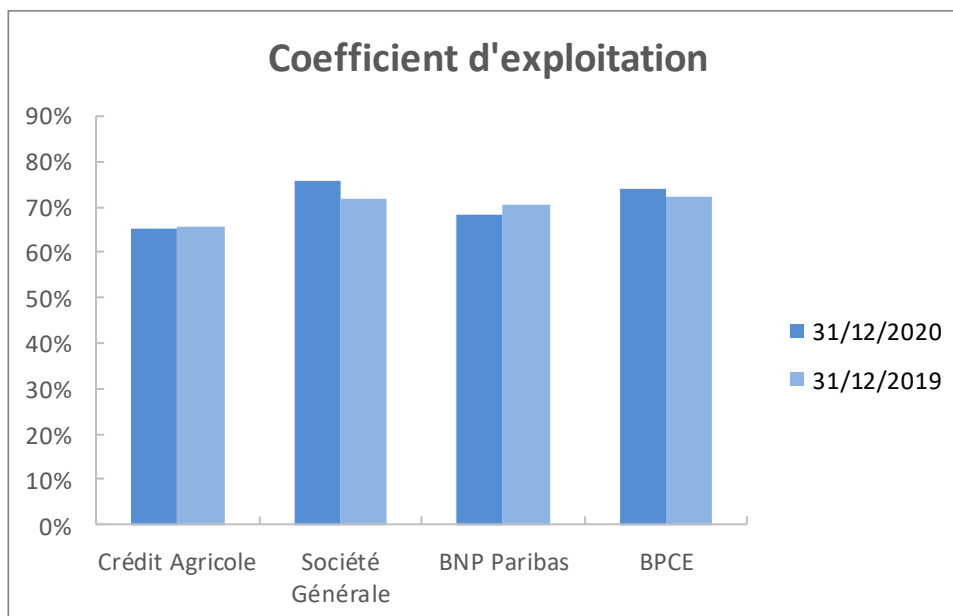
Les dépréciations enregistrées par les banques européennes (hors banques françaises) sur l'année 2020 ont augmenté de manière très significative par rapport à 2019, avec un effet multiplicateur de 2,7 en moyenne et des niveaux très hétérogènes suivant les banques. L'amplitude des multiples va de 1,3/1,5 pour Santander/BBVA à un niveau de 8 pour UBS.

Cette augmentation des dépréciations reflète principalement les évolutions négatives de scénarii macroéconomiques liées à pandémie



## Une rentabilité dégradée

Au 31 décembre 2020 le coefficient d'exploitation moyen ressort en hausse de 65 points de base. Cette dégradation s'explique davantage par la baisse des revenus que par les charges qui restent globalement maîtrisées sur l'année



Hors contribution au Fond de Résolution Unique, les frais généraux sont quasi stables dans le groupe Crédit Agricole (+0,6%) et en retrait dans les 3 autres groupes : BNP Paribas (-3,6%), BPCE (-5,3%) et Société Générale (-5,7%).

Malgré l'impact des éléments exceptionnels sur la période (coûts de renforcement informatique, dons et mesures de sécurité pour le personnel liés à la crise sanitaire), le groupe BNP Paribas tire profit de sa transformation digitale et industrielle, qui se traduit par une amélioration de sa rentabilité opérationnelle.

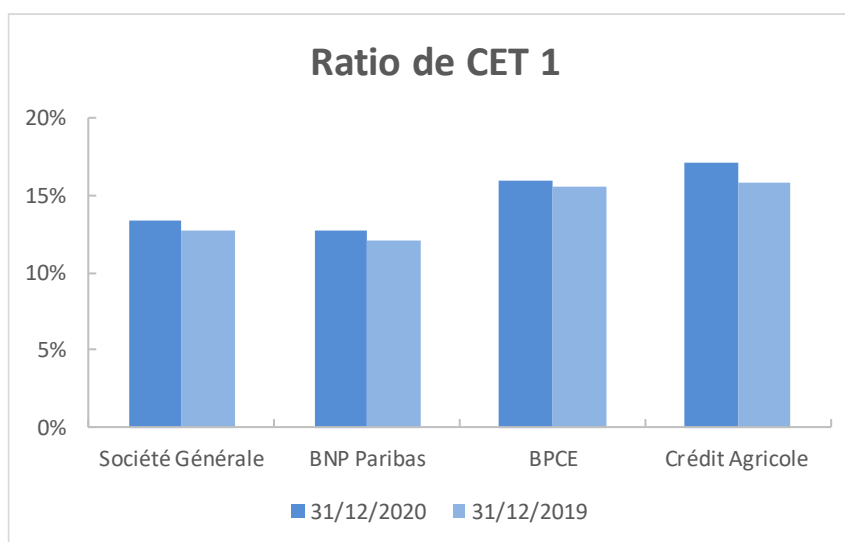
De son côté, le groupe Crédit Agricole, qui affiche une légère amélioration de son coefficient d'exploitation, bénéficie de la hausse de son produit net bancaire (+0,9%) sur l'exercice et d'une bonne maîtrise des coûts accentuée par les baisses des frais de déplacements. A noter qu'en avril 2020, le groupe a fait un geste mutualiste extracontractuel à hauteur de 239 millions d'euro à destination des assurés ayant souscrit une assurance multirisque professionnelle contre la perte d'exploitation.

Enfin, les groupes Société Générale et BPCE, qui présentent des baisses de leur PNB de respectivement 2,6 milliards d'euro (-10% par rapport à 2019) et 1,8 milliards d'euro (-7% par rapport à 2019) annoncent leurs objectifs de réduction de leurs coûts à moyen terme :

- le groupe Société Générale s'engage à une baisse de ses frais de gestion à compter de 2023 à hauteur de 450 millions d'euro dans les activités de marché et dans la banque de détail en France grâce à plusieurs initiatives déjà lancées en lien notamment avec la finalisation des efforts de remédiation et l'industrialisation des process ;
- les groupes BPCE/Natixis communiquent sur le lancement d'un nouveau plan de transformation et d'efficacité opérationnelle à horizon 2024 avec un objectif de 350 millions d'euro de réduction de coûts portant sur l'ensemble des métiers et des fonctions supports.

## Des fonds propres solides pour faire face à la crise

Grâce aux efforts réalisés au cours de ces dernières années, tous les groupes sont rentrés dans cette crise avec une structure financière solide, affichant au 31 décembre 2020 un ratio de CET1 de 14,85 %, en hausse de 130 pb par rapport au 31 décembre 2019



Il convient de rappeler que dans le cadre de la crise sanitaire, la Banque Centrale Européenne (BCE) a très vite assoupli les règles prudentielles en matière d'exigences de fonds propres pour permettre aux banques de libérer de la charge en capital et de la réallouer au financement de l'économie réelle avec, dès le 12 mars, le relâchement intégral et jusqu'à nouvel ordre des coussins de fonds propres suivants :

- Coussin de conservation de fonds propres ;
- Coussin contra-cyclique ;
- Pilier 2 Guidance (P2G) ;
- Pilier 2 Requirement (P2R) : possibilité d'utiliser les instruments de fonds propres Tier 1 et Tier 2 pour répondre aux exigences P2R.

Par ailleurs, pour alléger la pression réglementaire dès 2020 et permettre aux banques de continuer à financer l'économie réelle et d'atténuer les impacts du Covid-19, la Commission Européenne, le Parlement Européen et le Conseil Européen ont voté en urgence plusieurs amendements au CRR sous le nom de « quick fix » dont la version finale a été publiée au journal officiel de l'Union européenne le 24 juin 2020. Dans ce cadre, plusieurs mesures sont entrées en vigueur dès le 30 juin (application des facteurs supplétifs sur les PME et les projets d'infrastructure), et d'autres amendements ont été introduits, permettant notamment de réduire l'effet potentiel de la pandémie sur l'augmentation des dépréciations IFRS 9, avec la possibilité pour les banques d'opter pour un dispositif transitoire.

Il convient de noter que la BCE a publié le 15 décembre 2020 un communiqué dans lequel elle limite et conditionne, jusqu'au 30 septembre 2021, le versement des dividendes et les rachats d'actions. Ainsi, et tenant compte de cette recommandation, tous les groupes annoncent leurs stratégies de distribution de dividendes en précisant que celles-ci respectent scrupuleusement la méthodologie de calcul de la BCE au titre de l'exercice 2020 :

- BNP Paribas : dividende de 1,11 euro par action payable en numéraire (21% du résultat 2020), et une restitution complémentaire de 29% du résultat 2020 envisageable après fin septembre 2021 sous forme de rachat d'actions ou de distribution de réserves dès l'abrogation de la recommandation de restriction de la BCE prévue d'ici fin septembre 2021 et en l'absence d'évolutions nettement défavorables.
- Société Générale : dividende de 0,55 euro par action en numéraire et lancement d'un programme de rachat d'actions au 4ème trimestre 2021 d'un montant équivalent à celui consacré au paiement du dividende sous réserve de la non-reconduction de la recommandation de la BCE et de l'autorisation de sa mise en œuvre.
- Crédit Agricole : dividende de 0,80 € par action assorti d'une option de paiement en actions et mise en place d'un programme de rachat d'actions, pouvant aller jusqu'à 5% du capital en 2 temps : après le détachement du dividende et après la levée des contraintes réglementaires.
- Natixis / BPCE : dividende Natixis de 0,06 € par action en numéraire

Applicables depuis le 27 juin 2019, avec l'entrée en vigueur du règlement européen CRR2, les ratios TLAC sont communiqués par tous les groupes au 31 décembre 2020 :

- BPCE : 23,6% des RWA.
- Crédit Agricole : 25,5% des RWA et 8,5% de l'exposition levier.
- Société Générale : 30,6% des RWA et 9,2% de l'exposition levier.
- BNP Paribas : 24,1% des RWA et 8,4% de l'exposition levier.

Les groupes Crédit Agricole, BPCE et Société Générale communiquent également sur leur niveau de MREL :

- Crédit Agricole : 25,5 % des risques pondérés
- BPCE : 30,2 % des risques pondérés.
- Société Générale : 28,5 % des risques pondérés.

Les ratios ci-dessus sont calculés sans utiliser les dettes seniors préférées éligibles qui pourraient être intégrées dans la limite de 2,5% des actifs pondérés.

Enfin, tous les établissements présentent également leur ratio de levier qui reste supérieur au minimum réglementaire de 3% applicable au 30 juin 2021

Ratio de levier (%)	31/12/2020	31/12/2019
Société Générale	4,7%	4,3%
BNP Paribas	4,9%	4,6%
BPCE	5,6%	5,3%
Crédit Agricole	6,1%	5,7%

La BCE a publié le 17 septembre 2020 un communiqué autorisant les banques de la zone euro sous sa supervision directe à exclure les expositions en banque centrale du calcul de leur ratio de levier. Cette décision s'inscrit dans le cadre des aménagements Quick Fix qui visent à tenir compte de circonstances exceptionnelles générées par la crise liée au coronavirus et à faciliter la mise en œuvre de la politique monétaire de la BCE dans ce contexte.

Dans ce cadre, les groupes Crédit Agricole, BPCE et BNP Paribas précisent avoir activé cette option en neutralisant les expositions BCE dans le calcul de leur ratio de levier au 31 décembre 2020.

Enfin, il convient de noter que dans le cadre des mesures d'allègement en lien avec la crise actuelle, l'exigence de surcharge systémique sur le ratio de levier a été reportée d'un an par la Commission Européenne et n'entrera en vigueur qu'en 2023.

### Des réserves de liquidité solides

Malgré un contexte de crise sanitaire sans précédent, la situation de liquidité des quatre principaux groupes bancaires français reste solide. Les réserves de liquidité atteignent 1 420 milliards d'euro, en forte progression sur l'année (+ 392 milliards d'euro).

Tous les groupes ont démontré leur très forte capacité à mobiliser du collatéral pour créer des réserves de liquidité additionnelles.

Bien que la BCE ait temporairement autorisé les établissements à être en dessous de l'exigence réglementaire de 100% pour le ratio LCR, tous les groupes affichent un ratio nettement supérieur au 31 décembre :

- Crédit Agricole : 149%
- Société Générale : 149%
- BNP Paribas : 154%
- BPCE : 166%

Le groupe BNP Paribas souligne disposer de plus d'un an de marge de manœuvre par rapport aux ressources de marché. Le groupe Crédit Agricole présente un bilan cash faisant apparaître un excédent de ressources stables par rapport aux emplois stables de 265 milliards d'euro, lui permettant de couvrir le déficit LCR engendré par les actifs durables et les passifs stables.

Enfin, dans la continuité des actions menées sur les 3 premiers trimestres, le groupe Crédit Agricole précise avoir de nouveau pris part en décembre 2020 aux opérations de refinancement moyen-long terme « T-LTRO III » de la BCE pour 10,8 milliards d'euro, dans le but de rehausser son niveau de ressources stables. L'encours total T-LTRO III pour le groupe Crédit Agricole s'élève ainsi à 133 milliards d'euro au 31 décembre 2020

## Des banques confiantes et engagées dans un environnement incertain

Après une année 2020 marquée par une crise sanitaire mondiale au cours de laquelle l'activité a été fortement impactée sur le 1er semestre, tous les groupes ont su profiter du rebond observé au 2nd semestre pour tracer des trajectoires stratégiques ambitieuses dans l'ensemble des métiers et s'engager dans l'année 2021 avec confiance et détermination.

Tous les groupes se disent prêts à accompagner leurs clients dans toutes les transformations induites et accélérées par cette crise, aussi bien en matière de digitalisation des services qu'en matière d'enjeux de responsabilité sociale et environnementale.

Alors qu'un rebond progressif de l'activité économique est attendu à partir du 2ème semestre 2021 avec une croissance positive dans toutes les zones géographiques lié à la maîtrise du contexte sanitaire, tous les groupes anticipent une croissance de leur activité et une amélioration de leur performance.

Ainsi, et sous réserve des incertitudes liées à la réalisation de ce scénario économique, le groupe BNP Paribas vise une croissance de ses revenus, une efficacité continue de la transformation digitale et industrielle avec la reprise d'activité, une première étape de normalisation du coût du risque attendue en 2021 et un objectif de taux de distribution aux actionnaires de 50% au titre du résultat 2021.

Tout en restant pleinement engagé sur ses priorités (clients, maintien d'une stricte discipline sur les coûts, gestion du coût du risque, allocation de capital et création de valeur pour ses actionnaires), le groupe Société Générale annoncera au marché sa stratégie dans la Banque de Grande clientèle et Solutions investisseurs le 10 mai 2021 et présentera son programme sur la RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) au cours du 2ème semestre.

Alors que BPCE prépare son futur plan stratégique, Natixis précise vouloir engager d'ici cet été un programme stratégique ambitieux pour chacun de ses métiers.

Enfin, et malgré le contexte sanitaire, le groupe Crédit Agricole a maintenu ses engagements annoncés lors du lancement du Plan à Moyen Terme en juin 2019 avec la mise en place d'une gouvernance globale pour animer sa performance extra-financière et le développement d'une plateforme de pilotage de la performance ESG en 2020 qui permet de collecter des données extra-financières externes et internes pour calculer les principaux indices d'impacts sociétaux pour toutes les entités du groupe

### Méthodologie de l'analyse

KPMG a réalisé une analyse comparative des communiqués de presse et des slides investisseurs des principaux groupes bancaires français publiés au 31 décembre 2020 : BNP Paribas, Société Générale, BPCE et Crédit Agricole.

Ces communiqués ont été publiés par les groupes bancaires aux dates suivantes :

- 5 février 2021 : BNP Paribas
- 10 février 2021 : Société Générale
- 11 février 2021 : Crédit Agricole
- 11 février 2021 : BPCE / Natixis

## Fabrice Odent

**Associé, Responsable du Département Services financiers**

[kpmg.fr](http://kpmg.fr)

---

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse (« KPMG International »). KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.